

Notre amicale se donne une année de réflexion pour décider de son avenir

Notre assemblée générale 2011 avait lieu à Combrée le 25 juin. 475 invitations ont été envoyées. 105 adhérents ont répondu, joignant 74 procurations. Et le jour de la réunion, il n'y avait que 21 présents ! Le constat est clair : notre amicale doit très vite décider de son avenir. Elle se donne un an pour y parvenir.



Durant l'assemblée générale du juin dernier, de gauche à droite, Madg Loire Mary ; Yves Billard C.1954 ; Gérard Gendry C. 1954 ; Pierre Mortoire C. 1970

Patrick Tesson, président, qui présentait le rapport moral, a rappelé la forte mobilisation de ces trois dernières années autour de l'événement exceptionnel qu'a été le bicentenaire, le 15 mai 2010 : les correspondants de cours ont battu le rappel, le comité de rédaction a édité la Lettre de Liaison, un partenariat actif a été entretenu avec l'EPIDE et la ville de Combrée, une grande fresque « Nos 40 000 visages » a été réalisée, une souscription pour la restauration de la chapelle a été émise avec le soutien de La Fondation du Patrimoine, le parrainage de jeunes volontaires a été proposé, la dynamique du réseau solidaire sur le site de l'Amicale activée.

Exercice de lucidité

A nous bien regarder en face, constate cependant Patrick Tesson, nous pouvons nous inquiéter d'un certain nombre d'échecs que semble confirmer le peu de présence à l'assemblée générale.

Malgré son succès, la participation au bicentenaire a été tout juste satisfaisante en nombre et en qualité : ce fut une très grosse réunion d'anciens.

Il ne s'en est pas dégagé un souhait de prise en compte de l'avenir comme l'a souligné le manque d'intérêt du public pour la table ronde pourtant organisée à ce sujet.

Les dernières cotisations pour l'année 2011 sont descendues à 270 à ce jour (elles étaient remontées à 390 en 2010).

Nous n'avons pas de quoi éditer une nouvelle lettre de liaison sur papier avant l'assemblée générale.

Nous ne constatons pas de nouvelle dynamique interactive sur le site internet (ex. : l'EPIDE ne s'est pas mobilisée pour le parrainage et nous constatons une chute sensible de la fréquentation du site).

La souscription pour la restauration de la chapelle et des façades est un semi échec : 20 578 euros récoltés (dont 5 000 euros de la Caisse des Dépôts) pour un objectif atteignant les 50 000 euros.

La seule vraie question :

Devons-nous continuer ?

Patrick Tesson ouvre alors le débat qui porte sur plusieurs points déterminants : notre soutien à l'EPIDE ; la restauration de la chapelle ; l'expérimentation de classes de citoyenneté à Combrée dont il souligne l'intérêt que leur portent les autorités nationales de l'EPIDE ; et l'avenir de notre amicale.

Pour animer ce débat, Jean-Louis Boulangé (cours 1964) présente un sondage demandé par notre président et réalisé auprès de 50 anciens des cours des années 60.

A l'issue du débat, Patrick Tesson suggère de prendre un temps de réflexion d'une année pour que l'amicale se prononce sur l'une des trois hypothèses d'avenir suivantes :

- 1) Soit elle constate qu'elle ne joue plus de rôle significatif, ni entre ses membres, ni par le biais de son site internet, et elle décide de se dissoudre ;
- 2) Soit elle pense qu'elle joue encore un rôle en permettant aux anciens élèves de se réunir régulièrement pour partager des souvenirs et garder des contacts épisodiques. Elle poursuit son activité mais doit se choisir un autre président ;
- 3) Soit elle reste sur la position définie au point 2, mais soutient la création d'une nouvelle association « *Emergence Citoyenne* » ou « *Génération Citoyennes* » dont le seul objectif sera la mise en place de classes de citoyenneté à Combrée.

Quelques mois pour réfléchir

L'assemblée générale a finalement voté à l'unanimité l'engagement suivant : Laisser au moins une année à la réflexion avant de prendre une décision tranchée. Soutenir fermement l'idée des classes de citoyenneté et leur expérimentation sur le site de Combrée, confirmant ainsi la vocation à l'éducation et à l'enseignement de ce lieu historique. Pour cela, constituer un groupe de travail autour de Patrick Tesson, composé de toutes les personnes (membres ou non de l'Amicale) désireuses de voir concrétiser cette proposition. Envisager de prendre les décisions de l'assemblée générale en 2012 par correspondance, afin d'en faciliter l'accès au plus grand nombre.

Nous réunir pour la prochaine fête des anciens (cette fois ci, les cours 50 en priorité) lorsque la restauration du réfectoire du centre EPIDE sera achevée pour nous accueillir intra muros.



Visite de la chapelle avant l'assemblée générale. De gauche à droite : Jean Tortiger C.1944 ; Jean-Louis Boulangé C. 1964 ; Jean-Louis Sébile C. 1964 ; Guy Bernier C. 1968

Les comptes à lire avec et sans le bicentenaire

Le fait marquant de l'exercice comptable 2010 est la fête du Bicentenaire. Elle a une incidence importante sur le montant et le volume annuel des opérations, ce qui ne permet pas une comparaison facile entre les années 2009 et 2010.

En recettes : Le montant des cotisations de 2010 s'élève à 3 636 €, mais en réalité la recette totale est de 5 850 € parce que des encaissements à hauteur de 2 294 € avaient été enregistrés en 2009. Cette somme correspond à la cotisation de 390 adhérents. En 2010, deux recettes nouvelles apparaissent en comptabilité, la vente des fascicules pour 1 272 € et les participations au bicentenaire pour 22 399,14 €. La souscription de 22 DVD à 25 € produit une ressource de 550 €. Les autres recettes, fête des anciens et produits financiers, sont en baisse par rapport à 2009.

En dépenses : A côté des dépenses exceptionnelles pour le bicentenaire à hauteur de 32 116,54 € et du coût des fascicules pour 3 517,20 €, le montant total des autres dépenses s'élève à 5 223,83 €. Il est inférieur de 6 097,67 € à celui de 2009.

Le résultat de l'exercice 2010 est déficitaire de 11 981,89 €. Si, pour le comparer avec 2009 on met de côté bicentenaire et fascicules, le résultat n'est négatif que de 19,29 €.

Au Bilan : Au Bilan, au 31/12/2010 nous avons à l'Actif 48 991 euros en disponibilités sur différents comptes et livrets et pas de dettes au Passif avec seulement une provision de 6 250 euros pour l'installation de la sépulture du chanoine Pateau dans la chapelle si nécessaire. Dans les immobilisations est constaté l'investissement de la fresque « Nos 40000 visages » pour un montant de 7 012,10 €.

Le montant des disponibilités est réduit par rapport à 2009 pour couvrir le déficit de l'exercice.

Le montant des fonds propres 2010 enregistre l'excédent de 2009 de 4 277,95 €.

Les élus sollicités

Patrick Tesson vient d'écrire à un certain nombre d'élus concernés par le projet « classes de citoyenneté » pour leur demander de s'impliquer dans leur mise en œuvre. Ce sont :

Marc Laffineur, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense et des Anciens combattants. Les députés **Guy Teissier**, président de la Commission de la Défense et des Forces armées à l'Assemblée nationale ; **Patrick Beaudouin**, **Geor-**

ges Mothron, **Michèle Alliot-Marie**, **Jean-Marc Ayrault**, député-maire de Nantes, membres de cette commission ; **Paul Jeanneteau**, 1^{ère} circonscription de Maine-et-Loire, **Jean-Charles Taugourdeau**, 3^{ème} circonscription, **Bernard Lestrelun**, membre du Comité stratégique de l'Agence du Service civique. Les sénateurs **Christophe Béchet**, président du Conseil général de Maine-et-Loire ; **Catherine Deroche**, Conseillère régionale des Pays-de-la-Loire, **Dominique de Legge**, Conseiller régional de

Bretagne et ancien élève de Combrée, membre de l'Amicale, **Yvon Collin**, membre du Comité stratégique de l'Agence du Service civique. **Marie-Jo Hamard** Conseillère Générale, présidente de la Communauté de communes de la région Pouancé-Combrée. **André Lardeux** ancien sénateur, ancien Président du Conseil général de Maine et Loire, ancien élève de Combrée, membre de l'Amicale. **Jean-Louis Roux**, maire de Combrée, ancien professeur, membre de l'Amicale.

On lira page 7 trois premières réactions qui viennent de nous parvenir.

L'AG vue par deux anciens

Jean Taufflieb cours 1948



Les absents ont toujours tort, c'est une affaire entendue, et ce 25 juin dernier, nous étions bien peu nom-

breaux à avoir raison !

La messe simple et priante, proposait un évangile qui pouvait servir d'introduction aux échanges de la journée, comme l'a souligné Jean Tortiger : la Bonne Nouvelle doit-elle être conservée et réservée uniquement à ceux qui l'ont reçue par héritage ou faut-il transmettre à d'autres ? Ce qui n'est pas sans analogie avec les interrogations que l'on se pose sur l'avenir de Combrée ou plutôt l'avenir de l'amicale, si l'on esti-

me qu'elle a quelque chose à transmettre. Car, à mon sens, cette journée a permis de poser le plus clairement possible la question de l'avenir de l'association : la présence ou plutôt la participation permanente de Mme Réto (directrice de l'EPIDE de Combrée) rendait manifeste l'intérêt qu'elle porte à un avenir partagé ou en tout cas non équivoque, c'est-à-dire clarifié tant pour son établissement que pour l'Amicale.

Temps de relation, ce temps de retrouvailles n'est pas uniquement celui où se ressourcent de solides amitiés de génération jamais taries, il permet également de tisser de nouveaux « liens transversaux » qui court-circuitent allégrement les écarts d'âge, de cours, de situations pour créer un fonds commun entre les participants. Qu'est ce qui fait que je peux me retrouver, sans travaux d'approche et comme naturellement, avec quelqu'un que séparent 15 ou 20 années de cours et qui n'a pratiquement connu aucune des équipes enseignantes ou éducatives

qui m'ont formé ? C'est l'esprit Combréen me dira-t-on, et c'est justement ce qui a fait l'objet de plusieurs échanges au cours de cette journée. Qu'est ce qui a façonné cet esprit Combréen ? Est-ce l'histoire longue d'un projet éducatif porté par les hommes ? Est-ce le style de vie, est-ce le site et ses murs imprégnés du même projet ?

L'Amicale ne peut survivre dans l'abstrait, sans un lien avec l'Etablissement de Combrée, c'est-à-dire avec les murs de ce qui était notre « maison », il suffisait d'écouter nos réflexions lors de la visite de la chapelle ; car le temporel et le spirituel ont partie liée, Péguy l'a dit mieux que moi.

Reste une autre question : qui décidera de l'avenir de l'amicale, question telle que Patrick Tesson nous l'a posée ? Faut-il définir un quota de jeunes parmi les électeurs, faut-il donner le même poids au vote de ceux qui ont quitté Combrée, il y a 15, 20 ou 50 ans. Qui prendra l'Avenir en charge ?

Yves Billard cours 1954



Un imprévu de dernière minute m'ayant privé l'année dernière des fêtes du Bicentenaire, je tenais à être présent cette

année à l'Assemblée Générale.

L'Office, à l'église paroissiale, célébré par le Père Jean Tortiger et le Père Hubert Davy et au cours duquel Robert Gaereminck anima les chants, réveilla notre foi en la Vierge Combréenne que nous chanterons d'un même cœur à la fin de la messe. Avant de partir vers le Collège où Mme Reto, directrice de l'EPIDE,

nous attendait, nous rencontrerons à la sortie les Anciens venus fêter les 120 ans de notre amicale.

Hommage particulier à René Follenfant du cours 1939 qui malgré des problèmes de vue et de déplacements à tenu à être à cette assemblée des Anciens de Combrée. Quel exemple pour nous !...

Pour ma part, j'aurais le grand plaisir à retrouver Gérard Gendry avec qui j'ai usé mes fonds de culotte sur les bancs du collège de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Jean-Marie Drapeau cours 52 – Hubert Davy cours 51 – Jean Taufflieb cours 45 et également Jean-Louis Boulangé cours 64 – Guy Bernier cours 68 et notre président Patrick Tesson cours 72. J'aurai aussi la chance de faire la connaissance de l'épouse de mon ancien professeur d'histoire : Mme Gazeau.

Après avoir stationné nos véhicules comme le faisaient nos parents au retour des vacances, devant la façade du Collège, Mme Réto nous invita à rentrer dans l'établissement. En

pénétrant dans le hall je crus entendre encore la sœur de la porterie m'interpeller de sa voix pointue : « C'est vous le n° 214 !... »

Puis après, le cloître dont l'aspect n'a pas changé depuis mon entrée au Collège le 1^{er} octobre 1945, nous nous retrouvons à la chapelle. Dans ce havre de recueillement, joyau de style néo-gothique du XIX^{ème}, dont toute l'ornementation chante les gloires de l'Immaculée, je me suis rappelé les congrégations où se réunissaient dans leurs chapelles respectives des Grands et des Moyens. Ensuite, nous nous sommes rendus à l'auberge de l'Ombrée où chacun trouva sa place autour d'une table chaleureuse dressée avec goût. Les conversations multiples et passionnantes ne cessèrent qu'à la fin d'un excellent déjeuner pour nous rendre à l'assemblée Générale dans une salle annexe du restaurant.

Pour moi ces rencontres exceptionnelles et ces souvenirs partagés ont été d'une grande richesse.